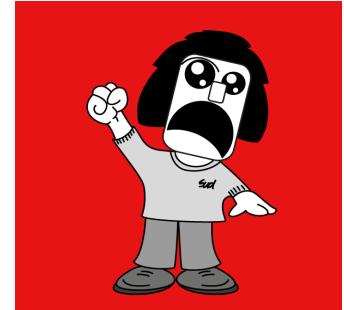
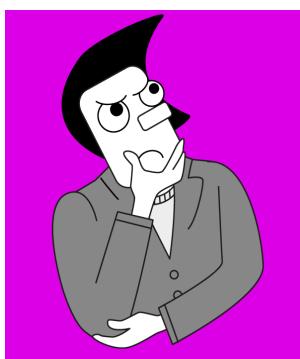


SUPPRESSION DE LA REDEVANCE : d'un claquement de doigts, la fin de nos emplois

Sud s'associe au mouvement intersyndical du 28 juin et appelle les salarié·e·s du réseau F3 à se mettre en grève ce jour-là et à rejoindre la manifestation sur Paris de tous les salarié·e·s des entreprises de l'audiovisuel public.



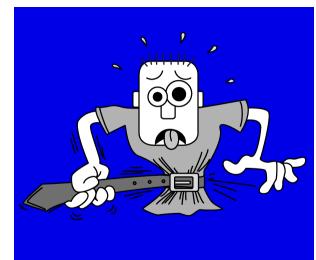
Le budget de l'audiovisuel public était sanctuarisé. Il ne l'est plus. Notre télévision régionale et nos emplois sont en danger. Le réseau a déjà perdu tant de postes en 10 ans. On se souvient des effets désastreux de la suppression de la publicité après 20 h et de ses recettes, sans contrepartie financière.



Qui peut croire que nous allons pouvoir préserver notre maillage territorial et la diversité de nos programmes, si nous devons subir un financement qui se fera désormais à la tête du client ?
Qui peut croire que des BRI, des locales, déjà affaiblis et dont on questionne parfois la légitimité depuis la création des grandes régions, ne vont pas faire les frais de cette allégeance financière au nouveau pouvoir ?
Comment travailler sereinement, lorsqu'on ne sait pas d'une année sur l'autre si le budget alloué à France TV ne va pas diminuer de moitié, au gré des votes de l'assemblée ?

Telles ces filiales de multinationales, dont nous évoquons parfois l'agonie dans nos JT, l'organisation pyramidale de France TV nous condamne à Marseille, à Nantes, à Besançon comme dans l'ensemble du réseau France 3 à souffrir plus fort et plus vite de cette inévitable diète budgétaire.

Emmanuel Macron veut soumettre le service public audiovisuel, tout en lui appliquant le principe : faire plus avec moins d'argent.



« SUPPRESSION DE LA REDEVANCE : derniers de cordée, premiers à tomber »

Sud refuse le fait du prince et la casse sociale qui se profile à France Télévisions comme à Radio France, en particulier à France 3 et France BLEU, si la contribution à l'audiovisuel public disparaît.

Nous n'accepterons pas la désertification médiatique de nos territoires !

Sud demande le maintien d'une redevance ou d'un financement garanti sur plusieurs années, comme c'est le cas dans la plupart des grands médias audiovisuels publics européens.